



+REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

Département de l'AIN

Commune de VAUX EN BUGEY – 01150

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date : le 10/09/2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Date de convocation : 01/09/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Vaux-en-Bugey, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Françoise RABILLOUD, Maire.

Présents : Françoise RABILLOUD, Éric BERGERET, Stéphanie DRUESNE, Patrick FONTAINE, Franck CHARBONNEL, Anne-Sophie RAMBAUD, Franck DESMARIS, Laetitia DE OLIVEIRA, Célia DUPORT, Naïma MOLIARD, Jean-Marc BOEUFGRAS, Marie-Céline RAY, Annie THOLOZAN.

Procurations : Evelyne RODIN donne procuration à Stéphanie DRUESNE
André GROSCLAUDE donne procuration à Franck DESMARIS

Stéphanie DRUESNE nommée secrétaire de séance.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à ajouter une délibération finance : opération d'ordre non budgétaire au compte 3555 – modification ODJ acceptée à l'unanimité.

Début de Séance : 20h32.

1. URBANISME

- Déclaration d'Intention d'Aliéner parcelles AC 0013 et AC 0014 – pas de préemption à l'unanimité,
- Déclaration d'Intention d'Aliéner parcelles AB 0218, AB 0283 et AB 0286 – pas de préemption à l'unanimité,
- Déclaration d'Intention d'Aliéner parcelle A 1243 – Réserve communiquée au notaire et au futur acquéreur : les grilles sur la terrasse qui ne sont pas reliées à rien (mais non plus à l'égout) – pas de préemption à l'unanimité.

2. FINANCES

- **Budget Communal :** Décision modificative annulation de la DM 1 à la demande du SGC de Montluel – adoptée à l'unanimité,
- **Budget Communal :** Décision modificative N° 3 (modification de la DM 2 à la demande du SGC de Montluel – adoptée à l'unanimité. Permet de porter en investissement l'excédant réel de 2024 (100 ... € au lieu de 80), plus mouvements de lignes qui bougent.

- **Budget Assainissement** : Décision modificative N° 3 – passage en investissement de 40 000 € d'excédent de fonctionnement qui n'avait pas été fait – adoptée à l'unanimité.
- **Compte 3555** : Budget annexe avait été fait pour Buisson Verger. Encore actif sur 2024 avec un montant de 167 525 €, correspondant aux derniers terrains qui se sont vendus. Demande de voter pour pouvoir solder ce compte. Pris sur le compte 1068 (excédents de fonctionnement). **Question** : *impact réel ?* La délibération sera reportée dans l'attente d'éclaircissement – Bilan financier au prochain conseil.
- **Demande de subvention au SDIS pour le remplacement des casques des pompiers du centre local d'incendie et de secours** : le SDIS de l'Ain participe à 60 % avec un plafonnement de 280 € par casque (coût réel : plus vers 500-600 €). 6 casques seront à acheter, dotation collective et donc moins de 1 par personne – adoptée à l'unanimité.
- **Projet d'installation et de location d'une « box médicale »** - La Commune d'Ambutrix : ne sont pas intéressé parce que pas assez humain – La Commune de Bettant : pas encore de réponse – La Commune de Leyment : pas encore de réponse, se prononce bientôt – La Commune de Torcieu : pas de réponse.

1^{er} vote pour l'installation :

- **13 pour et 2 abstentions** (Franck CHARBONNEL et Naïma MOLIARD)

2^{ème} vote pour la durée du financement :

- Sur une période de **48 mois** : **10 votes pour et 2 abstentions** (Franck CHARBONNEL et Naïma MOLIARD) et **3 votes contres**.
- Sur une période de **18 mois** : **3 votes pour et 10 contres et 2 abstentions** (Franck CHARBONNEL et Naïma MOLIARD).

L'installation de cette « box médicale » sera envisageable en fin d'année (décembre) ou début d'année 2026 (janvier). Il y a aura 2 journées d'informations à destination des vaugeois et professionnels de santé.

3. ADMINISTRATIONS

- Convention entre le Département de l'Ain et la Commune de Vaux en Bugey concernant le plateau surélevé réalisé sur la RD 40b (La Ruaz) – adoptée à l'unanimité

4. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Remplacement trouvé pour le poste de comptabilité et Ressources Humaines qui est vacant à partir du 6 octobre 2025 suite à mutation. La personne qui prendra ce poste pour une durée de 20 heures vient d'une autre Mairie (secrétaire dans la Commune de Chaley – mutation) et garde 15 heures pour la Mairie de Nivollet-Montgriffon. La Commune est à la recherche d'une autre personne pour compléter ce poste pour une durée de 15 heures par semaine.
- 21 septembre 2025 : personne n'est disponible pour représenter la Commune de Vaux en Bugey à la fête d'automne à REDAVALLE.
- Le chauffe-eau gaz du foot est tombé en panne. Il est nécessaire de remettre le même type d'installation (instantané) – Coût : 10 600 €. Passage en électrique très difficile pour ce type d'application.
- Formation IA proposée aux élus.
- Etude structure de la Salle des Fêtes : Faite, en attente des conclusions.
- 26 novembre 2025 : Réunion d'information sur le cadastre solaire pour les habitants- 19 h salle des Cattes.

- Journées de la Science le 4 octobre 2025 : Animations à Ambérieu en Bugey et Meximieux.
- 10 octobre 2025 : Salon, des maires et congrès AMF à Bourg en Bresse.
- 26 septembre 2025 : Atelier fabrication lessive à Lagnieu par les animatrices du service de gestion de la CCPA.
- Proposition de la CCPA : Accompagnement des communes à la re-végétalisation. Une enveloppe a été votée par le Conseil Communautaire pour 5 communes à hauteur de 2 000 € par Commune. Une des possibilités : plan de gestion différencié (audit, cartographie, stratégie, classification, stratégie d'intervention) permet une optimisation de la gestion des espaces verts en fonction des moyens humains et financiers. Cela serait intéressant pour Vaux.

QUESTIONS ET INFOS ELUS

- Le SERA : a mandaté Brunet pour les travaux de protection canalisation de la Fontaine Noire qui a été dégagée par la crue de septembre 2024, la CCPA va mettre une passerelle pour remplacer le poteau – Chemin des Cuves.
- Déplacement ligne moyenne tension à l'usine TONS SOFILEC Vaux-Févroux : Travaux terminés.
- Peut on mettre un passage piéton rue des Cattes pour les enfants qui vont à l'arrêt de bus ? Oui cela sera fait en même temps que la réfection du marquage au sol.
- Trottoir devant chez M. et Mme THIEVON à refaire : cela sera fait après la fin des travaux. On leur en reparlera.
- 4 octobre 2025 à 18h00 Salle des Fêtes : Octobre ROSE – Associations Les Caméléons roses
- Manifestations septembre :
 - Fête des vendanges le dimanche 14 septembre 2025,
 - USVB : ventes de tomates farcies le 13 septembre 2025,
 - Fête de l'Alambic le samedi 20 septembre 2025,
 - Fête du Patrimoine le 20 et 21 septembre 2025.

Pas de question du public

Séance levée à 22h26.

La secrétaire,
Stéphanie DRUESNE



Le Maire,
Françoise RABILLOUD

